

Lettre ouverte

Jeremy Searle est avant tout un humain en détresse

Depuis lundi soir, les élus et les médias ont fait grand cas d'un événement qui a eu lieu lors du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. Mon collègue et conseiller de ville, Jeremy Searle, s'est levé, sans raison apparente, durant la période de question des citoyens, pour venir m'embrasser sur la joue et se rassoir par la suite. La suite est connue : suite à une suspension de la séance au cours de laquelle les élus de l'arrondissement se sont réunis, le maire Russell Copeman a pris la décision d'expulser Monsieur Searle pour bris de décorum et parce qu'il était vraisemblablement sous influence de l'alcool.

Il est de notoriété publique que Monsieur Jeremy Searle reconnaît souffrir d'un grave problème d'alcoolisme. Le comportement de Monsieur Searle lundi soir dernier est sans équivoque le comportement erratique d'un homme aux prises avec un problème qu'il ne maîtrise pas. Cette situation est d'autant plus tracassante que le vote de Monsieur Searle peut affecter l'évolution de plusieurs dossiers importants et stratégiques au sein des instances de notre métropole.

Cette situation me préoccupe grandement depuis plusieurs mois et j'ai moi-même tenté d'aider mon collègue. Malheureusement, peu de ressources sont disponibles pour faire face aux problèmes de dépendance que vivent nos concitoyens, qui sont plus courant que nous le pensons dans notre société. De plus, comme l'actualité des dernières semaines nous le démontre, certaines situations à caractère plus personnel et humain ne sont pas abordées par les lois, les règles et les codes qui régissent le comportement de ceux et celles qui occupent des fonctions publiques. Ceci rend notre responsabilité et notre devoir d'intervention auprès de notre collègue encore plus difficile.

Contrairement à ce que semble mentionner la plupart de mes collègues masculins qui veulent « porter plainte », « prendre des mesures » ou « sévir » contre Monsieur Searle, je ne crois pas que ces approches sont les bonnes pour venir en aide à quelqu'un qui est avant tout un être humain en détresse. C'est pourquoi j'ai choisi de ne pas moi-même porter plainte selon les différents mécanismes qui sont à ma disposition. Soyez assurés qu'à aucun moment jusqu'à présent je ne me suis considérée harcelée ou en danger en présence de Monsieur Searle, malgré son comportement qui peut nous apparaître déroutant. Comme dans n'importe quelle situation où un problème de dépendance est en cause, il faut être ferme et ne pas accepter les comportements erratiques. Par contre, je ne crois pas que d'ostraciser Monsieur Searle est la solution à cette situation qui peut parfois provoquer son lot de moments désagréables comme celui vécu lundi soir.

Avec un minimum de compassion, j'ai la conviction que nous réussirons à convaincre notre collègue Jeremy Searle d'obtenir l'aide dont il a désespérément besoin pour retrouver la santé, ses capacités physiques et mentales et son jugement.

Magda Popeanu
Conseillère de ville de Côte-des-Neiges